

Le Chizerot



n° 31 - janvier 1997

Le mot du Maire

Sommaire

L'école à Uchizy	2
Activités scolaires et périscolaires	4
Brèves Infos	7
<i>Vigipirate, le retour</i>	
<i>Sécurité aux abords de l'école</i>	
<i>Pavillons SA HLM</i>	
<i>OPAH</i>	
<i>Dératisation</i>	
<i>Guirlandes de Noël</i>	
Pêle-mêle 96	8
<i>Du nouveau à la mairie</i>	
<i>Portage de repas à domicile</i>	
<i>Eclairage public</i>	
<i>Là-haut sur la montagne</i>	
<i>Projet de restauration du clocher</i>	
<i>Le mur du cimetière</i>	
1996 en images	10
Décisions du conseil municipal	12
Le fleurissement	12
Le fleurissement communal	13
La vie associative	14
<i>Les Amis de la Musique</i>	
<i>Club Rencontre et Sympathie</i>	
<i>Saint-Pierre d'Uchizy</i>	
<i>Comité de Jumelage</i>	
<i>Union Sportive Sarrazine</i>	
<i>ADMR</i>	
Les sapeurs-pompiers	17
L'état civil	18
Infos pratiques	19
Le calendrier des manifestations	20

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous présenter un nouveau bulletin. Ayant, cette fois, peu participé, il m'est agréable de remercier et féliciter ceux qui ont beaucoup travaillé à sa conception et à sa réalisation, en conservant l'objectif qu'ensemble nous nous étions fixé : mieux faire connaître la vie locale.

Plusieurs pages sont consacrées à l'école, mais n'est-ce pas là chose naturelle puisque depuis sa création, il y a deux cents ans, cette institution n'a cessé de retenir toutes les attentions. Les méthodes ont, bien sûr, changé, les besoins également, mais comme chacun peut le constater, le Conseil Municipal a souhaité immédiatement prendre en compte cette évolution, pour que les quelques quatre-vingt enfants fréquentent leur école dans les meilleures conditions.

D'autres sujets vous sont également proposés. Ils montrent combien la gestion d'une collectivité est complexe et variée, surtout si l'on y ajoute des charges obligatoires sans cesse alourdies, des problèmes sociaux de plus en plus préoccupants et, ce qui est regrettable, quelques rancunes et intérêts personnels...

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le Conseil Municipal a décidé de marquer une pause dans les gros investissements, pour éviter d'obérer les finances communales ; mais les réalisations et les projets restent nombreux. Ils sont orientés plutôt vers l'entretien ou l'amélioration de l'existant : église, autres bâtiments communaux, informatique, matériel de voirie, etc.

Ainsi, les activités ne manqueront pas en 1997, et chacun pourra le constater en venant consulter les différents dossiers, dans une mairie ouverte à tous. C'est en effet le vœu le plus cher du Maire et de ses collègues que d'apporter une information complète et objective, plutôt que de laisser se développer toute autre interprétation qui n'a rien à voir avec la réalité.

Quelques jours passés dans un département français très lointain (et ensoleillé) permettent de comparer, mais aussi d'affirmer qu'« il n'y a pas qu'à Uchizy que l'on voit ça », et qu'il fait bien bon vivre dans notre village.

C'est sur ce constat optimiste et après avoir assisté à la magnifique soirée de l'arbre de Noël de l'école, après avoir pris aussi connaissance du palmarès 1996 du fleurissement départemental, que je souhaiterai à tous les Chizerots et à leurs proches une excellente année 1997.

Guy PERNOT
Maire d'Uchizy

L'école à Uchizy

Beaucoup s'en souviennent... C'était en août 1987, il y a dix ans déjà, qu'un petit groupe de passionnés nous avait proposé une rétrospective sur «L'École à Uchizy de 1791 à nos jours».

Cette exposition, d'une qualité exceptionnelle, avait prouvé, si besoin était, tout l'intérêt que portaient les Uchizyots à cette institution qu'est leur école publique.

Les documents écrits et photographiques qui avaient été présentés ont, bien sûr, été conservés. Pour qu'ils ne retombent pas dans l'oubli, mais aussi pour que chacun, avec des archives ou des souvenirs personnels, puisse les compléter ou même les rectifier, il est peut-être utile de rappeler les dates et les événements les plus importants qu'ils relatent.

17 octobre 1790 :

Création de l'école à Uchizy : «*Considérant que le manque d'un maître d'école (...) est la vraie cause de cette ignorance grossière (...). Connaissant en outre le vœu de tous les habitants consultés à cet effet(...)*».

22 novembre 1790 :

Nomination du premier maître, Claude Lafarge. L'école est située dans l'ancien presbytère, et le nombre moyen d'élèves est de 70 à 75, pour 1 250 habitants.

1825 :

Décision d'une construction nouvelle, qui n'aboutira pas (dépenses excessives) et conduira, en 1832, à la réparation des deux salles du Donjon, pour une somme de 600 F., en partie payée par l'instituteur.

1839-1840 :

Le nombre moyen d'élèves varie de 128 l'hiver (68 garçons et 40 filles) à 55 l'été (35 garçons et 20 filles). L'instituteur est «*capable et très zélé enseignant (...). A fait des progrès, très bonne conduite, très aimé*».

1837 :

Le conseil approuve la candidature de Marie Jeunot au poste d'institutrice communale.

1845 :

Création d'une école des filles.

4 mai 1845 :

Traitement de l'instituteur communal : 200 F., prélevés sur les revenus disponibles de la commune. La rétribution mensuelle est de 1.75 F. par élève. 10 élèves ne paient pas l'école. 50 bénéficient d'une demi-bourse.

6 mai 1849 :

Le conseil vote une indemnité de 100 F. à M^{lle} Lambert, institutrice des indigents : «*considérant que l'éducation doit exciter toute sa sollicitude, désirant aussi laisser aux pères de familles pauvres la liberté de choisir tel instituteur qui leur conviendra, considérant aussi que le nombre des enfants indigents est considérable dans cette commune et voulant autant que possible répandre l'instruction parmi les enfants indigents ; considérant en outre que les ressources de la commune peuvent largement subvenir à cette nouvelle dépense, vote...*».

1^{er} novembre 1852 :

«*Vu les articles 13 et 14 du règlement adopté par le Ministre de l'Instruction Publique, le Conseil demande à ce que l'instituteur communal soit autorisé à continuer comme par le passé à enseigner : l'arithmétique appliquée aux opérations ; les éléments de géographie ; l'arpentage*».

14 mai 1854 :

La commune vote une imposition extraordinaire de trois centimes pour les dépenses obligatoires de l'instruction primaire.

10 septembre 1857

Création d'un poste d'instituteur adjoint : «*(...) Monsieur le Maire, vu l'art. 34 de la loi du 15 mars 1850 sur l'organisation de l'enseignement, a exposé : que le nombre des enfants qui fréquentent l'école communale des garçons s'élève, en été, de 50 à 60 et en hiver de 80 à 100, que l'éducation et l'enseignement dans une école aussi nombreuse dirigée par un seul maître ne sauraient recevoir tous les bons développements dont ils sont susceptibles ; que les intérêts moraux et intellectuels devaient, à juste titre, préoccuper l'administration municipale sur l'avenir de la nouvelle génération ; que la situation financière de la commune lui permettait de voter une somme annuelle de trois cents francs pour créer un traitement à un instituteur adjoint, qui recevrait un supplément sur le produit de la rétribution scolaire ; que pour tous ces motifs, il engageait le Conseil Municipal à émettre le vœu que le Conseil Départemental accordât un instituteur adjoint à l'école communale.*

Le Conseil Municipal, vu

l'exposé ci-dessus, et après avoir mûrement discuté, la majorité s'est prononcée contre et déclare qu'il n'y a pas lieu quand à présent à voter la somme de trois cents francs pour le traitement d'un sous-maître adjoint».

1^{er} octobre 1857 :

Location d'une maison d'école pour les filles : «*considérant qu'il est d'une nécessité absolue et très urgente de procurer à l'institutrice communale un bâtiment qui puisse lui servir d'habitation et d'école, propose l'amodiation (la location) (...) de la maison (...) située à Uchizy, rue du Château (...) et à la charge, pour la commune, de faire exécuter à ses frais les réparations intérieures (...) vote à cet effet, sur l'exercice courant, une somme de 400 F.*». A cette somme s'ajoutent 240,02 F. (décision du 4 février 1858). Le propriétaire reprend le bâtiment le 19 décembre 1861.

11 août 1861 :

Publication des œuvres complètes de Monsieur de Lamartine : «*désirant vivement posséder l'œuvre de l'éminent écrivain, pour former un commencement de bibliothèque communale, vote à cet effet une somme de 300 F.*».





10 août 1862 :

Vote de 100 F. pour un corps de bibliothèque, afin de prêter gratuitement des livres, «*ouvrages classiques ou moraux*» aux enfants.

5 novembre 1869 :

Etablissement de la gratuité absolue dans les deux écoles publiques de la commune : «*Le Conseil Municipal voulant faire jouir tous les enfants de la commune des bienfaits de l'instruction primaire, sur la proposition de Monsieur le Maire, décide que la gratuité absolue sera établie dans les deux écoles publiques de cette commune à partir du 1er janvier 1870 (...)*».

31 décembre 1870 :

Dépenses de l'instruction primaire : «*(...) considérant que la gratuité absolue établie par cette délibération est une charge trop lourde pour la commune, délibère : (...) la commune entretiendra une école payante de garçons et une école payante de filles (...)*».

18 mai 1875 :

Construction d'une maison d'école de garçons : «*(...) que pour arriver à ce résultat et attendre que la commune a les ressources suffisantes à cet effet, il y a lieu de construire le plus tôt possible une nouvelle maison commune avec logement pour l'instituteur et l'adjoint, et une salle pour l'école des garçons, et d'affecter la maison commune actuelle au logement de l'institutrice, de l'adjointe et de l'école des filles, qui trouvera là des conditions de salubrité et de commodités dont elle est aujourd'hui totalement dépourvue (...)*». L'emplacement retenu est situé entre le chemin vicinal qui conduit du village au hameau du Quart Mallet, et celui d'Uchizy à Martailly.

26 novembre 1876 :

Séance extraordinaire du Conseil Municipal, pour approbation des plans et devis, qui s'élèvent à 37 997,40 F., y compris les dépenses imprévues et les honoraires de l'architecte.

30 janvier 1877 :

Approbation définitive du devis, pour une somme de 37 454,53 F. : «*(...) qu'il sera pourvu au paiement de cette dépense tant sur les fonds présentement libres qu'au moyen d'un emprunt pour la réalisation duquel Monsieur le Maire voudra bien se faire autoriser, au nom de la commune, dans les formes prescrites par les lois et règlements*». Les travaux s'achèveront le 27 octobre 1878.

14 mai 1882 :

Création de la caisse des écoles : «*(...) elle a pour but de faciliter la fréquentation des classes par des récom-*

penses, sous forme de livres utiles et de livrets de Caisse d'Epargne, aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés, soit en leur donnant des livres ou fournitures de classe qu'ils ne pourraient se procurer, soit en leur distribuant des vêtements et des chaussures et, pendant l'hiver, des aliments chauds (...)».

17 juin 1882 :

Construction de bâtiments pour l'installation d'une école maternelle pour un montant de 34 876,80 F. : «*(...) la nouvelle dépense qui s'impose avec un caractère d'urgence indiscutable ne pourrait être supportée entièrement par la commune livrée à ses ressources actuelles, et il serait téméraire de se bercer de cette illusion. Aussi le Gouvernement dont la sollicitude est infatigable pour tout ce qui a pour objet le développement de l'instruction de la jeunesse, met-il généreusement à la disposition des communes (...) à celles dont les ressources sont notoirement insuffisantes et qui, comme Uchizy, ne reculent devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agit de l'instruction des enfants (...)*».

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil d'adopter les résolutions suivantes : «*(...) imposition extraordinaire pendant vingt ans, à commencer en 1883, de 4 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, devant produire une somme de 418,36 F. ; pour assurer le surplus de l'annuité, soit 490,77 F., affectation spéciale du produit de la taxe de pâturage et de la vente des foins communaux*».

4 novembre 1883 :

Achat de 38 fusils scolaires : 110,85 F.

1884 :

Le budget scolaire s'élève à 4 525,25 F. En mai, on note la création de la commission scolaire. Le 6 octobre de la même année, Uchizy compte 1 431 habitants, et 148 enfants des deux sexes sont scolarisés dans une école flambant neuve, dont le coût s'élève à 32 014,97 F.

Mai 1886 :

Construction du mur de l'école, pour 5 678,26 F.

Août 1888 :

110 élèves sont scolarisés à l'école primaire, en quatre classes dirigées par deux maîtres et deux maîtresses. 60 élèves fréquentent la classe enfantine, assurée par une maîtresse et une aide.

Mai 1905 :

La gratuité des fournitures aux enfants indigents est difficile à établir. On décide donc de la gratuité totale des fournitures classiques à tous les élèves des écoles publiques laïques.

Les quelques textes qui précèdent ont bien sûr un peu vieilli, et prêtent parfois à sourire. Ils n'ont pas la prétention d'être complets, mais peuvent aider à mieux connaître notre histoire locale et plus particulièrement celle de l'école publique, de 1790 à 1900. Les impératifs de rédaction ne permettent pas de poursuivre au-delà de cette dernière date, mais peut-être est-ce là une chance supplémentaire, puisque bon nombre d'entre vous pourraient ainsi apporter une contribution personnelle, à partir de souvenirs encore bien présents.

L'histoire de l'école d'Uchizy ne s'est pas arrêtée en 1900, et le $xx^{\text{ème}}$ siècle a connu bien d'autres évolutions, au moins aussi importantes. Par ailleurs, les habitants et les Conseils Municipaux ont conservé cette même volonté de tout mettre en œuvre pour que vive et se développe cette grande institution.

Merci à tous ceux qui, au cours de l'année 1997, voudront aider à en laisser le témoignage aux générations futures.

Activités scolaires et périscolaires

Les enfants de la maternelle



La correspondance scolaire entre les petits Chizerots et les petits Saint-Martinois a motivé les activités physiques et culturelles de l'année scolaire 95-96.

En effet, les deux classes se sont rencontrées trois fois. *A Uchizy* tout d'abord, pour une journée où les enfants ont fait connaissance sous forme de jeux chantés-dansés, où ils ont découvert Uchizy au moyen d'un jeu de piste à travers le village (lecture de plan et prise d'indices).

A Saint-Martin-Belle-Roche, où les petits Chizerots ont pris du plaisir à grimper sur les espaliers, à marcher sur la poutre, à se balancer «comme Tarzan» dans la salle de sports des petits copains. L'après-midi, les deux classes ont assisté à un spectacle musical, «Je veux mon ami Pierre», au Théâtre, à Mâcon.

La dernière rencontre s'est déroulée à Saint-Martin-Belle-Roche. Le matin, les enfants de moyenne et grande

section se sont affrontés dans des jeux d'opposition (jeu des pinces à linge, la chasse au trésor, jeu des quilles), pendant que les petits d'Uchizy parcouraient un circuit de gym. L'après-midi, les enfants ont disputé des épreuves d'athlétisme : saut de haies, course de vitesse, saut de grenouille, saut en longueur, lancer de poids, lancer de balle sur cible.

Après lecture des résultats, la journée se termina par une remise de médailles aux vainqueurs de chaque niveau de



classe, et bien sûr à tous les participants.

Durant l'année 96-97, la correspondance scolaire avec la classe de Saint-Martin-Belle-Roche va se poursuivre et donnera lieu à des rencontres.

De plus, en juin, les enfants d'Uchizy partiront durant une semaine à Mâcon découvrir une école de ville et son milieu.

Les CP et CE1 à la Grange Rouge

Le lundi 14 juin, les vingt-et-un enfants de la classe de CP-CE1, accompagnés par leur maîtresse et deux parents d'élèves, partaient pour trois jours à la Grange-Rouge, en classe d'environnement.

Au programme :

- ◆ Visite du marché aux volailles de Louhans ;
- ◆ Découverte, par un jeu d'orientation et de repérage, de l'espace de la Grange Rouge ;
- ◆ Découverte du milieu aquatique (rivière, mare) ;
- ◆ Etude et reconnaissance d'arbres ; découverte de la campagne et de la forêt ;
- ◆ Utilisation de la vidéo ;
- ◆ Sortie nocturne à l'écoute de la nuit ;
- ◆ Chant et veillée-contes, avec une musique traditionnelle.
- ◆ Des animateurs très compétents encadraient les enfants dans les diverses activités. Ce séjour a été très profitable, et très apprécié par toute la classe.



Séjour en Vanoise pour les plus grands...

L'année scolaire 1995-1996 a été une année riche en activités extra-scolaires. En effet, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 sont partis une semaine durant dans le Parc Naturel de la Vanoise. Bien évidemment, les activités de géographie, biologie...

avaient préparé cette découverte. C'est ainsi que sous la houlette de leur maître, Monsieur Grillet, et accompagnés de deux parents d'élèves, les

enfants ont découvert le C.I.S. de Lanslebourg, centre d'accueil international de séjour, au pied de la route du Mont Cenis, et où ils étaient hébergés en demi-pension.

Découverte de la haute montagne, des refuges, d'un cirque glaciaire (celui des Evettes), de la flore alpine, de la faune, de nombreuses randonnées, visite de barrages, approche de bouquetins avec gardes du Parc, balades dans des vieux villages comme Bonneval, découverte de la

fabrication et dégustation de Beaufort à Lanslebourg, approche sur l'époque baroque avec les églises de la Haute-Maurienne, historique sur les fortifications Vauban de Aussois, secrets de la fabrication des couteaux Opinel à Saint-Michel-de-

Maurienne, visite du musée des traditions populaires de Savoie à Chambéry... nombreux et variés furent les thèmes abordés au cours de ce voyage.



A ajouter à cela la riche expérience de la vie en collectivité, la prise en charge de chacun dans son groupe, dans son chalet, la satisfaction de parvenir au sommet après des heures de montée, l'entraide nécessaire pour hisser les plus petits, pour porter les sacs à dos, l'aspect très amical et festif de ce séjour entre «grands», autant de choses apprises différemment et de bons souvenirs et photos qui resteront toujours gravés dans la mémoire de chacun.

Les écoliers et les livres...

Une fois par semaine, les trois classes se rendent à la bibliothèque : de la maternelle au CM2, ce sont ainsi près de 80 élèves qui fréquentent ce lieu... et 80 livres prêtés chaque semaine. Des crédits alloués par la commune servent entre autre à acheter des ouvrages pour enfants, afin de leur offrir un plus grand choix.

Les achats sont groupés par tranche d'âge.

Les classes sont partagées entre trois responsables de la bibliothèque. Pour ces enfants, il ne s'agit pas seulement d'emprunter un livre. C'est aussi une façon de les amener à apprécier la lecture... Aussi tout est-il fait pour qu'ils se sentent à l'aise au

milieu des livres : des animations sont proposées chaque semaine. Pour les plus grands, par exemple : comment reconnaître les genres d'ouvrages et les classer ? Comment équiper un livre nouvellement arrivé avant de le mettre dans les rayons de la bibliothèque ? Les discussions tournent également autour des ouvrages lus.

La bibliothèque fournit aussi tous les livres relatifs aux sujets traités en classe. Gageons que tous ces petits deviendront de grands lecteurs. La bibliothèque est ouverte à tous le mardi de 16h30 à 18h30. L'inscription est gratuite pour les Chizerots.

Nombreux projets pour 96-97

L'année scolaire 96-97 est à peine commencée que déjà s'organisent toutes sortes de projets !

En maternelle par exemple, Madame Guichard emmènera ses petits élèves à des rencontres inter-écoles avec l'école maternelle de Saint-Martin-Belle-Roche. Il y aura également un spectacle à Mâcon avec les petits amis. Nos petits Chizerots partiront encore pendant une semaine dans une école maternelle à Mâcon, cours Moreau, afin de découvrir ce qu'est une école urbaine. Les petits Mâconnais viendront durant la même période à Uchizy, pour découvrir la vie d'un village.

Les élèves du CP, avec leur maîtresse Madame Michaud, devraient se rendre au cours du mois de Juin, durant quatre jours, en Alsace. L'Ecomusée de Mulhouse, le zoo, Strasbourg, la réintroduction des cigognes, la vieille ville de Colmar... tout un programme de visites reste encore à déterminer.

Enfin, la classe des grands partira une semaine durant à Pérols, en Camargue. De la centrale nucléaire de Cruas, en passant par le Pont du Gard et la bambouseraie d'Anduze, des arènes d'Arles aux marais salants des Salins de Giraud, de la visite d'un port de pêche à une croisière en mer, de la balade au moulin d'Alphonse Daudet et à Fontvieille, en passant par le Palais des Papes à Avignon, des réserves ornithologiques au Vaccarès, il ne restera que peu de temps à Monsieur Grillet et à ses vingt-sept élèves pour profiter de la plage !

Activités scolaires et périscolaires

A propos du restaurant scolaire...

Depuis le 9 mars 1996, l'association «Le Restaurant Scolaire» a cessé toutes ses activités ; en effet, le nombre de repas servis ayant fortement diminué, l'association a connu des difficultés budgétaires importantes.

C'est ainsi que la commune d'Uchizy s'est vue contrainte à trouver rapidement une solution pour permettre la poursuite de ce service apprécié, et indispensable à nombre de familles. On ne compte, à ce jour, pas moins de vingt-sept foyers chizerots concernés par la cantine.

Après avoir étudié diverses formules, la commission municipale, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, a choisi le portage de repas au Restaurant Scolaire, solution depuis reprise par nombre de communes alentours. Ainsi, chaque matin, la société «Bourgogne-Repas» de Cuisery livre le nombre de repas convenu, en liaison froide. Madame Boudier, déjà titulaire d'un Contrat Emploi Consolidé à la Mairie, s'est vue confier, sous le tutorat de Monsieur Grillet, directeur de l'école, les

tâches suivantes : préparer la salle, réchauffer les plats, effectuer le service auprès des enfants, assurer la surveillance durant l'interclasse et enfin, nettoyer les locaux.

Le système, quoique nulle solution ne soit idéale, paraît donner globale-



ment satisfaction. L'inscription se fait le matin même auprès du maître ou de la maîtresse. Cette solution n'exige qu'un faible investissement en matériel. Les menus sont copieux, variés, équilibrés et permettent aux

enfants de découvrir de nouveaux mets. Une fois par mois, un menu à thème est proposé aux enfants, qui apprécient fort cette formule.

La moyenne de fréquentation tourne autour de douze repas par jour ; elle aurait tendance à s'accroître légèrement. Quant au prix, il a été maintenu au même taux que pour l'année dernière, soit 20 F.

La Direction des Services Vétérinaires a fait un certain nombre de remarques à propos des locaux (règles d'hygiène). Aussi des travaux de mise aux normes sont-ils prévus. Déjà, des devis auprès d'artisans ont été établis, des subventions demandées et accordées... ; les travaux se dérouleront en deux tranches : la première durant les congés de fin d'année, la seconde durant les vacances d'été. C'est dans un local agréable - cette salle qui jusqu'à présent était réservée aux membres du Club Rencontre et Sympathie pour leurs travaux manuels - que, sur de petites tables de quatre laissées à disposition par les Aînés, nos chers enfants prennent plaisir à manger dans leur nouveau «restaurant», comme ils disent.

La Semaine du Goût à Uchizy...

Dans le cadre de la Semaine Nationale du Goût, Monsieur Grillet, maître de la classe des CE2/CM1/CM2 avait invité dans sa classe, le jeudi 14 octobre, l'un des plus grands chefs de la région, Michel Carrette, du restaurant «Les Terrasses», de Tournus.

Pour une première, ce fut une réussite, tant pour les enfants que pour Monsieur Carrette, ravi de cette intervention.

Nombreux furent les thèmes abordés au cours de cette trop courte séance. On étudia déjà les différentes professions de la restauration, de la blanchisseuse au serveur et au plongeur, en passant par tous les cuisiniers, sauciers ou pâtisseries...

Comment devenir cuisinier fut le second volet de cette intervention, avec la présentation des deux filières

scolaires. Peut-être certaines vocations ont-elles été révélées ce jour-là ?

Enfin pouvait commencer la dégustation ! On passa de l'amer (endives, cacao...) à l'acide (citron, cornichon...), puis au salé (jambon persillé, fromages...) au sucré... Et que dire des écorces de pamplemousse confites ? Un savant mélange d'amer et de sucré ! Il reste encore beaucoup à faire dans l'éducation du palais. Un temps fut réservé aux diverses spécialités culinaires de la Bourgogne, ainsi qu'à ses fromages réputés.

De la gousse de vanille aux diverses épices, en passant par le gingembre et les condiments comme le girofle, l'aneth, la muscade, l'anis... que de progrès restent encore à réaliser dans la connaissance des différentes

saveurs !
Grâce à un
superbe
panier
garni, on
put décou-
vrir toutes

sortes de
fruits et légumes méconnus ; c'est ainsi que petits et grands ont goûté le physalis, les fruits de la passion, les caramboles... Beaucoup d'enfants n'avaient jamais vu de grenade, de fenouil, de cristoffine...

Le sucré termina cette séance fort appréciée, avec dégustation et mode de fabrication des chocolats, distribution de gâteaux divers, arrosés de jus de fruits.

Avez-vous compris pourquoi le repas servi ce jour-là à la cantine fut boudé par certains ?



Brèves infos...

Plan Vigipirate... le retour

Dès le jeudi 5 décembre, et suite à l'attentat perpétré à Port-Royal, le plan Vigipirate était réactivé sur tout le territoire. Ordre était donné, par courrier spécial aux chefs d'établissements, de redoubler de vigilance afin d'assurer au mieux la sécurité des personnes et des biens. Ainsi était demandée l'application des mesures de sécurité suivantes : surveillance des accès et abords immédiats de l'établissement ; filtrage des accès de l'établissement ; détection

des personnes étrangères ; vigilance particulière au regard de paquets ou objets inhabituels alentour ; repérage des endroits susceptibles de constituer des caches ; accès des véhicules limité à ceux dûment autorisés.

Conscients de la gêne occasionnée par ces mesures drastiques, les enseignants de l'école, durant cette période de troubles, comptent sur votre aimable compréhension, et ce pour la sécurité de tous.

Sécurité routière aux abords de l'école

Depuis de nombreuses années, la circulation rue des Fossés pose problème aux abords de l'école. En effet, le stationnement intempestif de certains véhicules, la sortie de quatre-vingts enfants quelque peu turbulents, créent une gêne certaine pour les riverains d'une part, et d'autre part engendrent une insécurité notoire pour les scolaires s'égayant en tous sens, qui piéton, qui cycliste, qui automobiliste. C'est pourquoi le directeur de l'école, Monsieur Grillet, soutenu dans sa démarche par le comité des parents, s'est attaché à résoudre ce problème. C'est en mairie que se sont retrouvés autour d'une table de travail Monsieur le Maire et quelques conseillers municipaux, les enseignants, les représentants des parents et les riverains. Une solution sera proposée très prochainement : la pose de panneaux référencés B0 de part et d'autre de la rue des Fossés,

panneaux interdisant l'accès à tout véhicule aux horaires d'entrées et de sorties scolaires. Ainsi, cette rue sera piétonne aux moments de fort «trafic». Tout contrevenant se mettrait en infraction par rapport au code de la route, et donc s'exposerait aux sanctions prévues par la loi. Il sera désormais demandé aux familles déposant leur(s) enfant(s) en voiture de bien vouloir attendre et stationner rue Dodène (rue du cimetière), où il y a nombre de places de parking.

La sortie des enfants sera désormais répartie en deux flots : les piétons par la rue des Fossés, les enfants attendus en voiture sortiront par le jardin, face à la salle communale.

Gageons que ces nouveaux comportements, demandés aux familles, permettront de résoudre ce problème de sécurité tenant à cœur à tant de parents.

Pavillons de la sa hlm

Deux parcelles de terrain sont encore disponibles sur le lotissement «A la Martine».

L'une d'elle accueillera deux pavillons jumeaux, dont la construction par la SA HLM a été décidée et qui devraient être mis à disposition courant juin-juillet 1997.

Ils seront semblables à ceux déjà existants.

Opah...

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est en cours sur le territoire de la commune d'Uchizy, comme dans toutes les communes des cantons de Lugny et Tournus.

Visant à favoriser la réhabilitation des logements anciens, pour en améliorer le confort ou les rendre au parc locatif, ce dispositif permet aux propriétaires, occupants ou bailleurs, de bénéficier, sous certaines conditions, de subventions de l'Etat pour la réalisation des travaux, qui peuvent concerner la mise aux normes minimales d'habitabilité du logement (sanitaires, chauffage...), le gros œuvre (toiture, crépi, zinguerie...), les économies d'énergie...

Des permanences, assurées par le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural, sont organisées à Azé, en mairie, le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 15h00, à Lugny, également en mairie, le 1^{er} vendredi de chaque mois de 10h30 à 12h00, et au palais de justice de Tournus, le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00 et le 4^{ème} lundi de 14h00 à 15h30.

Dératisation

Le contrat passé avec la Société Hygiène Contrôle prévoit, en cours d'année, deux interventions à la lagune, deux interventions aux alentours de la gare et une intervention sur l'ensemble de la commune, avant l'hiver, pour un coût total annuel de 5 600 Frs TTC.

Guirlandes

Nous aimions bien revoir chaque hiver un beau sapin au centre de la Place de la Fontaine, illuminé d'une belle guirlande électrique. Hélas, un grand nombre d'ampoules disparaissaient mystérieusement, qu'il fallait sans cesse remplacer. Solution radicale : plus de sapin, mais des guirlandes lumineuses autour de la place au-dessus de chaque entrée de rue, bien sûr inaccessibles aux chapardeurs. Un beau décor de Noël !

Pêle-Mêle 1996...

Du nouveau à la mairie

Le 1^{er} janvier 1997 est une date-clé pour l'ensemble des collectivités territoriales françaises : c'est la date d'entrée en vigueur, obligatoire, de la réforme comptable communale. La nouvelle « instruction comptable » M14, relative à l'application du Plan Comptable Général au niveau de chaque commune, va remplacer l'actuelle M11 en service depuis les années 60. Cette modernisation, jugée indispensable, a été lancée en juin 1990 et définitivement adoptée en 1994. Quelques communes ont accepté d'expérimenter le nouveau système depuis deux ou trois ans, en bénéficiant de beaucoup d'indulgence évidemment. Mais au 1^{er} janvier prochain, toutes les communes petites ou grandes devront s'y plier... Il n'est pas question ici de détailler cette petite « révolution », mais on peut en résumer, outre l'adaptation au Plan Comptable Général de 1982 du secteur privé, les trois objectifs : modernisation, consolidation et transparence.

Cette nouvelle et importante procédure, qu'il faut maîtriser sans délai, conduit de toute évidence les mairies à s'informatiser, ou bien à adapter leur matériel aux nouveaux besoins. En effet, quelques sociétés (Mairistem par exemple), spécialisées dans ces problèmes, ont développé des logiciels (programmes

pour ordinateurs) qui rendent l'utilisation de cette nouvelle comptabilité « relativement » simple, rapide et puissante, et qui sont ainsi des assistants irremplaçables pour les secrétaires.

Uchizy est équipé de tout cela depuis 1991, ce qui est un avantage certain par rapport aux autres communes, ces dernières devant apprendre simultanément l'informatique et la nouvelle comptabilité ! Mais notre



ordinateur, ainsi que ses périphériques, ont vieilli, trois ans étant déjà considéré comme l'âge de la retraite et, bien sûr, notre matériel est insuffisant pour traiter les programmes actuels. En effet, ces derniers offrent des progrès et des nouveautés régulièrement, mais qui requièrent des puissances et des espaces sans cesse grandissants. A titre d'exemple, la mémoire de stockage d'un ordinateur (disque dur) qui acceptait 40 millions d'octets (1 octet = 1 lettre

ou 1 chiffre) il y a quatre ans, offre aujourd'hui couramment, et pour un prix inférieur, un ou deux milliards d'octets, et plus...

L'ordinateur a donc été changé récemment, après cinq années de bons et loyaux services, pour un modèle plus puissant, et dimensionné pour tenir plus longtemps (au sens informatique bien sûr...) et d'une des meilleures marques mondiales (Hewlett-Packard), sûre et pas plus chère que les autres.

L'imprimante « à aiguilles » a aussi été remplacée par une laser ; en effet, ces dernières offrent régulièrement des progrès : moins encombrante, silencieuse, rapide, qualités d'impression maximales, etc... Mais surtout, grâce à un logiciel spécial, tous les différents documents émis par le secrétariat (ils sont nombreux), ne nécessitent plus aucun formulaire pré-imprimé, simplement la même feuille blanche pour tous. C'est un gain de travail important, une qualité remarquable, et surtout, plus besoin de s'approvisionner en papiers spéciaux. Enfin, pour compléter ce renouvellement, le bureau a été quelque peu rafraîchi : l'ancien meuble a été remplacé par un poste de travail à la fois plus rationnel et plus esthétique. Bien sûr, quelques travaux restent encore à faire, mais on verra cela plus tard.

Portage de repas à domicile

Pouvoir rester chez elles aussi longtemps que possible, tel est le souhait le plus souvent exprimé par les personnes âgées, malgré le confort offert dans les maisons de retraite. On a d'ailleurs noté qu'un déplacement, la perte du domicile, nuisait bien souvent à la santé physique et morale des personnes âgées, qui se sentent déracinées par un placement en institution.

En parfaite collaboration avec l'hôpital de Tournus, le SIVOM Bresse-Tournois a, dès sa création,

décidé de s'associer à la volonté commune de permettre le maintien à domicile des plus âgés, et d'aider les malades et familles en difficultés passagères.

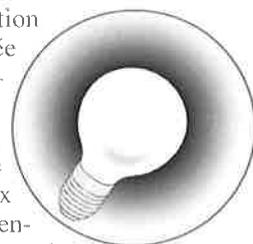
Le service de portage de repas à domicile a ainsi été mis en place sur le territoire du Syndicat.

Pour en savoir plus, pour vous-même, pour un parent, un voisin, vous pouvez contacter le SIVOM Bresse-Tournois au 03 85 51 05 56 ou l'hôpital de Tournus, au 03 85 40 48 00.

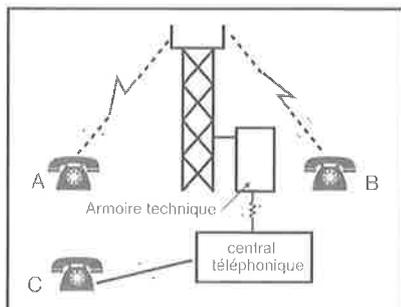
Eclairage public

Une convention sera signée prochainement avec le S Y D E L, dans le cadre des travaux qui seront bientôt réalisés par le

Syndicat d'Electrification : renforcement des lignes de la rue du Moulin et amélioration de l'éclairage public.



Là-haut sur la montagne...



Un grand pylone (20 mètres de haut), supportant antennes et paratonnerre, a surgi soudainement, en décembre, dans le paysage de Combarrier, tout près du réservoir d'eau de la S.D.E.I. Installé par France Télécom, il s'agit d'une station relais de radio communication, avec les « mobiles » (téléphones portables) : au pied de cette tour, une armoire technique assure les connexions nécessaires : énergie électrique, liaisons avec le réseau téléphonique, et bien sûr, départ des câbles coaxiaux vers les antennes. Mais à quoi peut bien servir un tel « engin » ?

Depuis quelques années, on a vu apparaître et se multiplier très rapidement des téléphones portables et des petits gadgets amusants, mais surtout utiles pour les personnes devant se déplacer souvent, tout en restant en contact avec leur société, leurs clients ou pour toute autre raison. Les lignes téléphoniques classiques doivent alors être complétées par des liaisons radio, ce qui implique d'avoir des relais munis d'antennes. et c'est cela, le rôle de cette installation qui, bien sûr, pour couvrir une zone aussi étendue que possible, a besoin d'être haut perchée.

Plusieurs sociétés se disputent ce marché prometteur : citons les plus importants « réseaux » : Itinériss pour France Télécom, SFR et Bouygues (avec quelques différences, mais utilisant pour la plupart la norme européenne GSM). France Télécom a été la première à choisir Uchizy comme site ; cette station ne créera aucune pollution et apportera chaque année une petite indemnité à la commune.

Le mur du cimetière

A l'automne 1994, une partie ancienne du mur d'enceinte du cimetière, à l'angle nord-est, menaçait de s'écrouler sur les tombes les plus proches et sur la chaussée.

Datant peut-être de 1809, selon l'inscription gravée sur une pierre d'angle, ce mur avait été bâti au mortier de terre et de chaux. Il avait sans doute été destabilisé par les infiltrations d'eaux pluviales et par les fouilles dans le sol du cimetière, beaucoup plus haut à cet endroit que le niveau de la route.

Dans un premier temps, il avait fallu d'urgence étayer le mur pour éviter tout dommage sur les tombes, ensuite le démolir avec précaution, jusqu'aux fondations, ce qui fut fait par l'entreprise Bertolini.

Dès novembre 1994, le conseil municipal décidait qu'une reconstruction s'imposait, aux mêmes dimensions et de même aspect que l'ancien mur, mais avec de nouvelles fondations.

Le conseil sollicitait en même temps l'aide du département pour faire face à cette dépense imprévue.

Après les études techniques et économiques, la notification d'une subvention et l'inscription du financement au budget 1995, les travaux ont été confiés à l'entreprise Bertolini, et réalisés au printemps 1996.

Caractéristiques de l'ouvrage :
Dimensions hors sol : (L) 18 mètres, (l) 0,50 mètres, (H) 2,50 mètres côté rue.

Fondations : semelle de béton armé de 3,5 m³, supportée par plusieurs pilotis de béton (7 m³).

Coût et financement :

Coût total	85 104 F.
Subvention DGE	28 227 F.
TVA récupérable en 98	13 766 F.
A charge de la commune	43 111 F.

Les habitants d'Uchizy ont retrouvé avec satisfaction ce mur réparé, de finitions irréprochables, s'intégrant parfaitement à l'ensemble. Compliments à nos artisans pour ce bel ouvrage.

Projet de restauration du clocher de l'Église

M. Didier, architecte en Chef des Monuments Historiques, M. Asselin, Vérificateur des Monuments Historiques, ont communiqué à la mairie les résultats de l'étude financière concernant le projet de restauration du clocher, travaux pour lesquels ils doivent assurer la maîtrise d'œuvre.

Montant prévisionnel des travaux 690 000 F. H.T.

Dont Honoraires architecte	68 310 F.
Honoraires vérificateur	10 488 F.
Majoration (hausses et imprévus) (10 % de 690 000 F.)	69 000 F.

Total H.T. 837 798 F.
TVA 172 586 F.
Total TTC 1 010 384 F.

Soit une estimation totale de 101 millions de centimes, pour laquelle est admise une variation possible de + 10 à - 10 % sur le montant prévisionnel des travaux (690 000 F.).

Financement du projet

◆ Subventions accordées

Etat	460 790 F.
55 % du montant total H.T. (837 800 F.)	
Conseil Général	209 450 F.
25 % du montant total H.T.	

Total des subventions 670 240 F.
80 % du montant total H.T.

◆ Récupération partielle de la TVA

163 400 F.
Dans les deux ans, par l'intermédiaire du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), sur le montant de TVA de l'opération, soit 172 586 F.

◆ Resterait à la charge de la commune

176 704 F.

Le conseil municipal s'est prononcé, le 27 novembre 96, pour l'acceptation de la convention d'honoraires de l'architecte et du vérificateur. Il devra prochainement se prononcer pour l'inscription au Budget Primitif 97 de l'ensemble de ce financement.

1996 en images...



1



2



3



4



5



6

1 12 janvier : l'acte de donation de la chapelle Saint-Humi est signé par M. Pernot et M. Barbier.

2 26 janvier : remise de la médaille d'argent de la Famille Française à M^{me} et M. Thévenard.

3 2 février : conscrits... Un petit sourire des classes en 6 avant le banquet.

4 9 mars : exercices de secours à l'école. Les enfants découvrent le travail de nos pompiers.

5 14 mars : carnaval des écoles... Tout le monde s'amuse, même les instituteurs.

6 28 juin : des dictionnaires sont remis aux élèves entrant en 6^{ème}.

7 28 juin : l'année scolaire se termine. Tous les élèves se retrouvent autour d'un goûter.

8 7 juillet : passage de voitures anciennes lors du dixième anniversaire de la Route des Vins.

9 8 septembre : Musique en Voûtes... Eglise comble et concert très applaudi du quatuor Manfred et Pascal Moraguès.

10 24 octobre : Semaine du Goût... Michel Carrette, chef des «Terrasses» à Tournus, présente les produits aux écoliers.

11 4 novembre : salle comble pour le concours de belote organisé par le club «Rencontre et Sympathie».

12 Une belle piscine en dur a remplacé la piscine démontable de l'année dernière, au camp de vacances de la CCAS.



7



9



8



11



10

12



Principales décisions du Conseil

21 février

Incorporation aux chemins ruraux de la commune des chemins d'exploitation créés dans le cadre des travaux de remembrement et acquis de l'Association Foncière.

20 mars

Après différentes explications, le budget primitif est voté.

La décision est par ailleurs prise d'assurer la restauration scolaire jusqu'au 30 juin 1996.

Inscription d'une provision au budget pour la restauration du clocher, et demande d'une subvention à l'Etat.

22 mai

Approbation des comptes administratifs et de gestion 1995.

Décision de surseoir aux travaux de

lutte contre l'érosion, prévus à «La Martine».

12 juin

Etude de la situation des emprunts : maintien des prêts existants et réajustement du budget primitif pour tenir compte de la décision précédente.

24 juillet

Remplacement de Monsieur Martel au SIVOM par ses suppléants.

Avis favorable à l'adhésion du SIVOM Bresse-Tournaigeois au SMEVOM.

Installation par France Télécom d'un pylône Itinériss en «Champ de Lin».

Acquisition de matériel informatique pour la mairie.

Renouvellement du Contrat Emploi

Consolidé de Madame Boudier, pour une année.

9 octobre

Cantine : reconduction du système pour 1996-1997.

Eglise : le conseil charge Monsieur le Maire de signer la convention de maîtrise d'œuvre, après accord de la commission.

Lagune : décision de faire procéder aux travaux de drainage.

Réunion des commissions : accords pour des réunions tous les quinze jours, le lundi à 18h30. Le conseil charge Monsieur le Maire de proposer un calendrier.

27 novembre

Approbation du budget supplémentaire.

Le Fleurissement..

Le 31 juillet 1996, les membres du jury communal, Marie-Claire Brunet, Michèle Jouveaux, Renée Gonnaud, Yvette Bièvre-Poulallier, Arsène Gonnaud et Paul Baudras, ont procédé à l'établissement du palmarès pour les cent cinquante fleurissements particuliers répertoriés sur la commune. Sur l'ensemble des catégories, 18 fleurissements ont été inscrits au concours départemental.

Jardin fleuri très visible de la rue

André Canard, Arsène Gonnaud, Pierre Bertolini, Gérard Chaudagne, puis Andrée Péchoux, Guy Canard, Christiane Jeton, René Le Hénaff, André Duthion, Albert Bélange, Guy Pernot et Robert Vinois.

Mention à Raphaël Sallet, Maurice Voir, Anne-Marie Boissy, Robert Brusson, Jean Gallorini, Jean-Marie James, Jacky Melek, Andrée Aubeuf, Marcel Lecuelle, Marie-Claire Brunet, Christian Derrissard, Benoît Ducrot, Roland Jeandin, Jean Lombard, Gisèle Martin, Fernand Sempiana et Marie-Jeanne Spanu. Encouragements à Monique Bertrand et Maryvonne Touchet.

Cour commune fleurie

Cour commune rue Girard (Colette Danancher, René Corlin, Jeanne Geoffroy et François Terret) ; Cour commune rue Girard (Lucien Guyonnet, René et Jules Depallens).

Décor floral sur la voie publique

Joanny Baudras, André Canard,

et Eugène Di Lorenzo, Geneviève Chevelus, Archibald Ganslmaur, Marie-Louise Clayet et Pierre Bonardin.

Mention à Georges Schori, Jean-Claude Croizet, Léon Prompt, Alphonse Rochette, Gabrielle Jannet.

Encouragements à Louis Jullin, Geneviève Dansin, François



Parnotte, Thierry Menzago et René Penin

Balcon, terrasse

Marcel Chaudiot, Marcel Cornutrait, Michel Jannet, Etienne Cornutrait, Roland Bertolini, Marie Ledur, Roger Marpaud, Christian Bourdon,

Michel Pelletier, Patrick Michoud. Mention à Robert Commerçon, Luc Peeters, Christian Sallin, Léa Morier, Jean David, Paulette Guyonnet, Jean-Marc Piponnier, Bernard Marpaud, Gabriel Tournier, Claude Benoît.

Encouragements à Christian Blanchard et Francisco Debarros.

Exploitation agricole

Paul Talmard, Roger Gaudez. Mention à Roger Thévenard, Jean-Jacques Richy et Jean-Pierre Lafarge.

Hôtel et restaurant

Les Amis de la Route, le Café du Centre.

Mention à l'hôtel du Nord et au Lion d'Or.

Commerces

Boulangerie Carillon, La Poste, boulangerie Jacquier.

Mention à la SARL Canard.

Campings

Camping du CCAS, camping de la RN6.

Gîte rural

Annick et Gérard Sallet.

Caveau de dégustation

Philibert Talmard.

Le Fleurissement communal

À la Toussaint, le fleurissement d'Uchizy avait encore belle allure. Les gelées sont arrivées et ont mis fin au spectacle... Il nous reste le souvenir d'un bel été, éblouissant d'une multitude de couleurs. Il nous reste aussi les trophées et les récompenses de l'année précédente.

Le 8 décembre 1995, à Prissé, Uchizy reçoit le premier prix départemental du fleurissement de printemps.

Le 15 mars 1996 à Dijon, à l'occasion de l'extraordinaire exposition florale «Florissimo», Uchizy reçoit le diplôme du Comité Régional.

Le 9 avril 1996, à Paris, dans les salons du Sénat :

◆ consécration de la 2^{ème} fleur attribuée par le Comité National à Uchizy ;

◆ prix des Jardiniers 1995 et médaille de la Société d'Horticulture, remis par Bernard Pons, Ministre et Président du Comité National de Fleurissement à Joanny Baudras et à quatre collègues d'autres régions.

Le 19 avril 1996, salle du Donjon à Uchizy, soirée annuelle du fleurissement, qui réunissait bon nombre de fervents adeptes du décor floral.

Le département de Saône-et-Loire a reçu, pour 1995, le Trophée du Département Fleuri, alors que nos voisins de l'Ain le détiennent depuis 1990.

En dehors de nos villes championnes, derrière Mâcon (4 fleurs), Autun, Le Creusot, Chalon-sur-Saône (3 fleurs), Charolles, Paray-le-Monial, Montceau-les-Mines (2 fleurs), Bourbon-Lancy, Prissé (1 fleur), peu de communes de moins de 1 000 habitants figurent au palmarès national. Ce sont Berzé-la-Ville (3 fleurs - 410 habitants), Uchizy (2 fleurs - 629 habitants), Frontenard (1 fleur, 601 habitants) et Milly-Lamartine (1 fleur, 206 habitants).

Pour le fleurissement 1996, le Palmarès Départemental pour

les communes et les particuliers doit être proclamé le 20 décembre à Bourbon-Lancy, c'est-à-dire après le «bouclage» du présent bulletin.

Le bilan technique et économique de cette dernière campagne peut se présenter ainsi :

◆ plants produits en serre par Joanny Baudras 10 484

(1 540 plants pour le fleurissement de printemps (pensées et giroflées uniquement, tulipes et narcisses n'étant pas comptabilisées) 8 944 plants.

◆ Plants du commerce 575



◆ plants gratuits 100 (bon d'achat Sté Amphlor)

◆ Total plants utilisés : 11 159

Participation financière de la commune :

◆ Fournitures

Terreau	2 669,89 F.
4 jardinières	530,88 F.
Plants (575)	2 711,35 F.

◆ Total 5 912,12 F.

Main d'œuvre consacrée au fleurissement Bénévolat

◆ Joanny Baudras, jardinier bénévole à plein temps (production de

plants, plantations, entretien des massifs et jardinières, arrosage).

◆ Renée et Arsène Gonnaud, Andrée Péchoux entretiennent bénévolement les massifs.

Employés communaux

Apport de fumier aux massifs, bêchage, arrosage, entretiens divers des espaces verts.

Outre la satisfaction évidente des Chizerots d'habiter un village propre et gai, ce qui est en soi un objectif prioritaire, il est peut-être plus difficile de mesurer

toutes les retombées d'un tel effort d'embellissement sur huit années consécutives, mais on peut tout de même citer :

◆ un attrait supplémentaire pour les candidats à résidence, les vacanciers, les touristes et les gens de passage...

◆ un plus, qui vient réhausser l'image de marque d'un village qui ne manque pas d'atouts économiques à valoriser : vins d'appellation contrôlée, productions fruitières et fermières, artisanat d'art, hôtels et restaurants, commerces, gîtes ruraux et chambres d'hôtes.

Le plaisir de fleurir mène loin, pourvu qu'on y réfléchisse un peu. Ce qui n'en diminue pas pour autant le mérite de tous ceux qui lui consacrent beaucoup de temps et d'efforts, et, n'en doutons pas, beaucoup d'argent aussi. Redisons-leur un grand merci !

La vie associative

Les Amis de la Musique

Encore une bonne année pour nos jeunes musiciens et leurs professeurs.

Pour l'année 95-96, nous avons eu deux auditions. La première le 9 mars à la salle communale de Farges-lès-Mâcon, la seconde le 30 juin en l'église d'Uchizy.

Les enfants nous ont encore offert une belle prestation. Nous les en remercions. Nous remercions aussi, en cette occasion, Monsieur le maire de Farges ainsi que son équipe municipale, et Monsieur le maire d'Uchizy et l'ensemble des conseillers.

Merci beaucoup et bravo au groupe «La Glaneuse» de Bron, qui nous a offert un magnifique concert de quintet de saxophone.

Nous aurons toujours nos deux auditions, la première le 8 mars à la salle communale de Farges-lès-Mâcon, la

seconde le 29 juin, en l'église Saint-Pierre d'Uchizy.

Mais nous commencerons l'année



par une vente de mini-grille de Noël, avec une dinde par grille à gagner. Un loto sera aussi proposé en janvier, à la salle communale.

Nous espérons aussi pouvoir organiser des concerts.

Cette année 96-97, il y a toujours autant d'enfants inscrits à l'école de musique, et nous espérons pouvoir,

grâce à l'aide de tous, passer une agréable année.

Il y a eu quelques changements au bureau...

Muriel Menzago, présidente, Dominique Oriol, vice-président, Josiane Raynaud, secrétaire, Rémy Vernet, secrétaire adjoint, Christine Limoge, trésorière, Marie-Claire Baudras, trésorière adjointe. Les membres administratifs sont Mesdames Caradot et Michel, et Messieurs Mazoyer et Raynaud. Nous remercions toutes les personnes, professeurs, élèves, parents d'élèves, amis, commerçants d'Uchizy, élus municipaux de Farges-lès-Mâcon et d'Uchizy, et Monsieur Chaintreuil, notre partenaire du magasin Champion, qui nous ont permis, par leurs dons ou leurs aides, de passer une bonne année 95-96.

Club des retraités «Rencontre et Sympathie»

Que de souvenirs encore et toujours ; les mois passent avec leurs joies, leurs peines aussi, mais c'est toujours avec le même plaisir que nous nous rencontrons dans les nombreuses manifestations qui reviennent à dates fixes et sont attendues de tous.

Nous gardons ainsi une certaine qualité de vie.

Il y en a pour tous les goûts, chacun peut trouver ce qu'il recherche, en espérant vieillir doucement, en restant actif, ouvert, disponible, et entouré de compréhension et d'amitié.

Les rencontres intergénérationnelles (carnaval avec les enfants des écoles), interassociations, interclubs, les anniversaires, les voyages (cette année à Nyons et Grignan, en juin, au pays de Vincenot, en septembre),

les repas de printemps et d'automne, le pique-nique d'été, les concours de scrabble, de belote, la dictée des Aînés Ruraux et, plus régulièrement, chaque semaine : les travaux manuels le vendredi après-midi, sans

oublier les jeux et les goûters, les mardis tous les quinze jours à la salle du Donjon, tout cela fait un emploi du temps bien chargé où l'ennui n'a pas de place. Tout est prétexte pour se retrouver

dans la joie et la bonne humeur, et passer des heures agréables où, grâce à tous, solidaires et dévoués, nous formons une grande famille qui ne demande qu'à s'agrandir encore pour accueillir les nouveaux retraités tentés par nos différentes animations qui leur permettront d'oublier, un moment, leurs soucis.



Le club remercie ses généreux donateurs :

Pro Confort

M. Chaume

M^{me} Suzanne Gratien

M^{me} Jeanne Geoffroy

M^{me} Adrienne Sapin

M. Paul Maire

M. Hippolyte Josserand

M^{me} Marthe Danancher

M^{me} Yvette Poulailler

M^{me} et M. Benoît Ducrot

M^{me} et M. Jules Gautheron

M^{me} et M. Emile Beaudot

M^{me} et M. Sylvain Carillon

Don anonyme.



L'association Saint-Pierre d'Uchizy

Le but de l'association est de veiller à la sauvegarde de l'église Saint-Pierre d'Uchizy, et de sensibiliser la population à ce projet. Son assemblée générale s'est tenue le 22 octobre dernier. Elle a permis de faire le point notamment sur les activités de l'association en 1996, troisième année de son activité. La présidente a chaleureusement remercié les membres du Conseil d'Administration dont le dynamisme bénévole a permis de faire beaucoup de choses ; elle s'est félicitée de la cordialité des rapports établis avec le Maire et l'ensemble de la municipalité pour bien conjuguer les efforts. L'assemblée a renouvelé unanimement sa confiance à Hélène Déchelette en renouvelant son mandat à la présidence de l'association.

Une politique d'information a été développée. Les visiteurs ont été plus nombreux à être accueillis seuls ou en groupe, dans une église très souvent ouverte, toujours propre et fleurie ; de nouveaux panneaux d'information présentent l'église et le village, leur histoire et leur architecture. Une magnifique exposition a été réalisée par Bruno Perrier et inaugurée le 11 juin pour expliquer la nécessité de réaliser des travaux de consolidation du clocher et présenter les solutions retenues par l'architecte des monuments historiques.

Enfin, l'association Saint-Pierre a

fait éditer une carte de correspondance avec une magnifique photographie du clocher, réalisée par J.F. Argaud. Cette carte, notamment utilisable pour les vœux de fin d'année, est en vente à la Poste d'Uchizy. Après l'inauguration de l'exposition le 11 juin, Madame Moine a représenté l'association dans le voyage organisé par le Comité de Jumelage à Harthausen, pour la Pentecôte ; elle a pu recevoir, au nom de l'association,



le produit de la vente des lithographies de M. Ofer, par un groupe de jeunes allemands.

Le 18 août, plus de cent personnes se sont pressées autour de Michel Bouillot, pour une visite architecturale du village d'Uchizy. Ce fut une joie pour tous de voir ainsi valorisé le patrimoine communal, et de constater l'intérêt d'un grand nombre de chizerots pour l'aspect historique de leur village.

Les 7 et 8 septembre, ce furent de belles journées musicales. Le festival

bourguignon «Musiques en voûtes», avec la municipalité et l'association Saint-Pierre, avait choisi l'église d'Uchizy pour l'un de ses concerts. Le samedi 7, certains enfants de l'école ont pu suivre une animation réalisée pour eux par le quatuor Dérodé (des élèves du quatuor Manfred). Le dimanche 8 après-midi, après une intéressante et documentée présentation de l'église par Henri Hours, après un grand moment d'histoire narrée par Raymond Oursel et situant la construction de l'église d'Uchizy dans son contexte géographique, historique, religieux et architectural, ce fut le grand moment où plus de deux cents personnes écoutèrent, émerveillées, le quatuor Manfred, groupe professionnel dijonnais de notoriété internationale, et complété ce jour par Pascal Moraguès, clarinettiste soliste international, pour inter-

préter des œuvres de Beethoven, Weber et Brahms. Ce fut un très beau moment, attirant l'attention de beaucoup de mélomanes et d'amis des arts romans sur la qualité de l'architecture et de l'acoustique de l'église d'Uchizy.

L'association Saint-Pierre a beaucoup de projets pour 1997 ; elle peut faire encore mieux, et mieux le faire savoir. Elle compte beaucoup sur une étroite collaboration avec la municipalité et avec les associations de notre village.



Comité de Jumelage

1996 a commencé avec notre soirée choucroute, animée cette année encore par Eddie Well et son orchestre. Le week-end de Pentecôte, sur invitation de Monsieur Rimmel, maire d'Harthausen, et de Monsieur Mayer, une dizaine de personnes se retrouvaient à Harthausen. L'inauguration d'un terrain de pétanque avait lieu, avec un concours très amical suivi évidemment d'une bonne choucroute. Des lithographies avaient été vendues à Harthausen, au profit de la restauration du clocher de l'église d'Uchizy.



Monsieur Rimmel remettait l'argent de cette vente à Madame Moine, qui représentait l'association Saint-Pierre.

Fin août, avec «Loisirs Chizerots», des jeunes ont passé deux semaines à Harthausen.

Le 5 octobre, le club de pétanque d'Harthausen venait rencontrer nos joueurs locaux. La journée se terminait par un sympathique repas bourguignon.

Prochain rendez-vous le 22 février pour la soirée choucroute.

La vie associative

L'Union Sportive Sarrazine



L'Union Sportive Sarrazine a commencé la saison 96/97 par un match de coupe où elle s'est inclinée à la suite des prolongations contre une équipe de Cluny-Portugais évoluant à un niveau supérieur. Depuis, les matches de championnat se sont succédés dans un très bon esprit, malgré le manque d'effectif du début de saison.

Cette saison, le club de foot organise une souscription à lots avec, comme premier lot, un week-end pour deux personnes au Futuroscope (départ de Mâcon), second lot, un téléviseur couleur, troisième lot, un VTT, quatrième lot, douze bouteilles de Lugny, cinquième lot, un magnum

de Lugny. De nombreux autres lots seront bien sûr attribués.

Pour trouver les billets de cette souscription, il suffit de venir au stade municipal lors des rencontres se déroulant à domicile, ou bien de contacter les joueurs : Florent Bignier, Laurent Borjon, Stéphane Brunet, Franck Carpentier, Laurent Corneloup, Patrick Rebrune, Christophe Desbrosses, Christophe Jannet, François Juen, Cyrille Papin, Frédéric Ravat, Didier Talmont, François Trullas, Roger Vandroux, Michel Varrault. Christophe Bonin, Martial Carpentier. Guy Mazoyer, Christophe Poulleau et Jean-François Vernet assurent la direction du club.

Notre loto annuel se déroulera le dimanche 9 février. Le tirage de la souscription à lots s'effectuera en même temps.

Les joueurs et les dirigeants vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 1997.

Le calendrier des matches

Matches aller

12/01 : St Martin-Senozan 2/Uchizy

Matches retour

26/01 : Laizé 2/Uchizy, à 13h15
16/02 : Uchizy/Cluny Portugais 2, à domicile

23/02: Clessé F.C./Uchizy

9/03 : Uchizy/Viré-Mâcon 2, à domicile

16/03 : Salornay/Uchizy, à 13h15

23/03 : Uchizy/Tournus 3, à domicile

6/04 : Saint-Albain/Uchizy, à 13h15

13/04 : Uchizy/Cluny 3, à domicile

20/04 : Sennecé 3/Uchizy

27/04 : Uchizy/St Martin-Senozan, à domicile.

L'Admr...

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural est un service d'accompagnement basé sur le partage des tâches quotidiennes, qui permet de gagner en confiance et en efficacité.

Une famille, c'est du travail...
Vous attendez un deuxième enfant, votre grossesse vous fatigue.

Vous êtes débordée par l'arrivée de jumeaux, de triplés, ou votre retour de la maternité est difficile...

Vous pouvez compter sur l'ADMR.

Une famille, c'est fragile...
Quand l'un des enfants est malade, il faut tout de même s'occuper des autres.

Quand l'un des parents tombe malade, l'autre se retrouve seul pour tout assumer.

Là aussi, le service famille peut vous aider.

Notre service participe aux tâches quotidiennes : la préparation des

repas, un peu de ménage, de repassage, la toilette du bébé...

Dans les situations difficiles, notre service vous seconde, vous aide à vous organiser, à préserver votre emploi, veille au bien-être des enfants.

Un métier

Intervenir efficacement dans une famille ne s'improvise pas. Auxiliaires ou travailleuses familiales, tous les intervenants de l'ADMR sont des professionnels qualifiés.

L'ADMR saura vous proposer la personne qui répond exactement à votre situation.

Cela se passe chez vous.

Pas besoin de vous déplacer, le service famille intervient à votre domicile.

Quand et pour combien de temps ?

Pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière, convenons-en ensemble.

Il y a quelques conditions à remplir pour que l'intervention soit prise en charge par les caisses d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, le département. Rassurez-vous, l'ADMR effectue toutes les formalités nécessaires.

L'ADMR est une association animée par une équipe de bénévoles.

Mais pour encore mieux répondre à vos appels, il faut être proche de vous. Certaines communes desservies par l'ADMR n'ont aucun membre au sein de l'association.

Ceci est un appel !

La solidarité n'a que du bon. Sur le secteur de Lugny, vous pouvez contacter : M^{me} Clément au 03 85 33 43 28 ou M^{me} Vincent au 03 85 33 25 58 et sur le secteur de Tournus : résidence de l'Arc (03 85 32 10 08).

Les Sapeurs-Pompiers

Les interventions en 1996



11 janvier : feu de voiture sur la RN6 (3 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

23 février : feu de cheminée, famille Simon (4 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

23 mars : inondation à l'école (2



sapeurs)

2 avril : feu de cheminée, Michèle Marpaud (4 sapeurs)

5 avril : assistance à personne en danger (2 sapeurs et un médecin)

8 avril : feu d'appartement, famille Schweitzer (3 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

20 mai : nid de guêpes au camping de la RN6 (2 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

2 juin : protection des biens (mur en passe de s'écrouler, rue de Quentin)

4 juin : remplissage de la piscine du camping EDF (2h00)

5 juin : remplissage de la piscine du camping EDF (1h00)

6 juin : remplissage de la piscine du

camping EDF (3h00)

10 juin : accident de la route, véhicule léger contre mobylette (2 sapeurs, le Centre de Secours de Tournus et le SMUR).

11 juin : nid de guêpes, Famille Moine (2 sapeurs)

13 juillet : feu d'artifice (2 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus).

29 juillet : feu de friches (2 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus).

29 juillet : nid de guêpes, famille Jullin (2 sapeurs)

5 août : nid de guêpes, famille Lorenzini (2 sapeurs).

5 août : nid de guêpes, famille Moine (2 sapeurs)

10 août : sauvetage animaux (2 sapeurs)

16 septembre : nid de guêpes sur la voie publique (2 sapeurs)

11 octobre : feu d'enjambeur, Paul Talmard (4 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

11 novembre : dégagement d'arbres couchés sur la voie publique, route du camping de la RN6 (3 sapeurs)

18 novembre : sauvetage d'un chien, hôtel de la Gare (3 sapeurs).



Les dons à l'Amicale des Pompiers

Décès

Gabriel Lafarge (250 F.), René Locray (200 F.), Simone Gudefin (500 F.), Mme Prompt (200 F.), André Marpaud (150 F.), Mme Louguet (300 F.), Mme Berger (300 F.), Mme David (300 F.).

Mariage

Thierry Canard et Nathalie Donguy (150 F.)

Dons

René Corlin (50 F.), feu de cheminée Simon (200 F.), M. Grillet (100 F.), 1ère intervention M. Duchon (200 F.), intervention Burtier-Fourneau (200 F.), don Robert Payet (200 F.), feu de bâtiment, famille Schweitzer (300F.), Jacques Pérusset (250 F.), nid de guêpes Louis Jullin (500 F.), 2ème intervention M. Duchon (500 F.), nid de guêpes, Marthe Marpaud (50 F.), nid de guêpes, M. Lorenzini et Demaizières (200 F.), Gérard Chaudagne (50 F.), anonyme pour portion de foin (60 F.), feu de matériel, Paul Talmard (300 F.), sauvetage animaux hôtel de la gare (200 F.).

Don retraite des pompiers

Henri Cornu (100 F.), Marcel Favier (100 F.), Jules Gautheron (100 F.), Roger Marpaud (100 F.), Jacques Perrusset (100 F.), Roger Thévenard (100 F.).

Relevé des dons arrêté le 5 décembre 1996, sauf erreurs ou omissions. L'Amicale remercie les généreux donateurs.

L'état civil...

Les bébés de l'année...



Charlène, Manon BERNOLLIN, née le 17 janvier 1996.

Mélanie, Morgane MARPAUD, née le 15 février 1996.

Audrey, Lucie PIPONNIER, née le 23 février 1996.

Gautier SALLET, né le 17 avril 1996.

Maude, Pauline BRANCHET, née le 27 avril 1996.

Stessy MADJARIAN, née le 7 mai 1996.

Quentin GUBERT, né le 30 mai 1996.

Jérémy, Fernand, Serge CARPENTIER, né le 21 mai 1996.

Maxime BATISTA, né le 27 août 1996.

Mourouane MOUTAOUKIL, né le 11 octobre 1996.

Vive les mariés...

Michel, Roger MAHUET et Françoise, Chantal, Claudine CELLIER, le 15 avril 1996.

Emile BEAUDOT et Jeanne MICHELET, le 25 mai 1996.

Didier TALMOT et Muriel, Valérie, Bernadette BELLASI-QUADRI, le 15 juin 1996.

Ils nous ont quitté dans l'année

Charles GAILLARD, le 15 janvier 1996 à 84 ans.

Marthe BURTEAU, le 10 mars 1996, à 96 ans.

René, Louis, André LOCRAY, le 4 avril 1996 à 70 ans.

Andrée LARGE, épouse PROMPT, le 30 mai 1996 à 87 ans.

André MARPAUD, le 4 juin 1996 à 60 ans.

Marcelle, Simone PONCET, veuve GUDEFIN, le 8 juin 1996 à 74 ans.

Marie, Lucienne NAVORET, épouse LOUGUET, le 23 août 1996 à 74 ans.

Claire, Marie, Laurianne BERODIER, veuve DAVID, le 14 novembre 1996 à 88 ans.

Laurentine, Louise, Eugénie BERNARDON, veuve BERGER, le 29 novembre 1996 à 87 ans.

Au revoir aux Cornish



Robert et Jacqueline Cornish ont passé sept années à Uchizy, où ils ont été fort appréciés de chacun. Ils nous ont quitté pour les brumes anglaises au début du mois de décembre. Plus qu'un couple de Chizerots, ce sont de véritables amis que beaucoup d'entre nous perdent ici.

Nous leur rendons un hommage chaleureux, et publions la gentille lettre adressée à Guy Pernot.

Mme le Maire

M. et Mme Robert CORNISH
Rue de Cornilly
11000 UCHIZY
FRANCE

28 Octobre 1996.

C'est avec un brin de tristesse, que nous vous informons de notre intention de partir définitivement en Angleterre au début de décembre.

Déjà sept ans que nous avons vécu une vie heureuse à Uchizy. Nous avons eu la grande fortune d'être si chaleureusement accueillis par les "Chizerots" qui nous ont nous mêmes jamais sentis comme les étrangers. L'amitié que nous avons reçue de tous et toutes sera une chose inoubliable. Nous garderons toujours beaucoup de bons souvenirs de notre séjour à Uchizy.

Nous vous adressons, Mme le Maire, le conseil et tous les habitants nos vœux de réussite de tous vos projets pour améliorer la vie quotidienne des "Chizerots".

Affectueux
Robert Cornish
et Jacqueline Cornish.

Infos pratiques...

La collecte de verre

Nous apprécions tous le nouveau dispositif de collecte du verre, mis en place dans la cour du garage-atelier municipal, commode d'accès et avec une bonne réserve disponible, grâce aux deux conteneurs.

Mais faut-il encore répéter de n'y mettre **que du verre, rien que du verre !**, ce qui veut dire : **pas de bouteilles plastiques** ni d'autres

objets. Encore une fois : **que du verre, rien que du verre.**

Merci de respecter cette consigne toute simple...

Pour les personnes qui n'ont pas de possibilité de porter leurs bouteilles de verre jusqu'au lieu de collecte, les services municipaux peuvent les enlever à domicile, à partir de cinquante bouteilles à la fois. Prière de s'inscrire en mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

En vous présentant à la mairie aux heures indiquées ci-dessous, vous pourrez obtenir immédiatement les actes administratifs les plus courants (état civil par exemple), signés par le maire ou les adjoints.

Lundi, de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Paul Talmard.

Mardi, de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Georges Galland.

Mercredi de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Paul Baudras.

Judi de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Georges Galland.

Vendredi de 17h30 à 19h00, permanence par Guy Pernot.

En outre, le maire reçoit sur rendez-vous pris par téléphone (03 85 40 50 20), le mardi soir de 17h30 à 18h30, et le samedi matin de 8h30 à 9h30.

De nouveaux visages à Uchizy...

◆ 1995

M^{me} et M. Jean Julienne, rue Girard

M^{me} et M. Gilbert Châtelain, rue du Commerce

M^{me} Georgette Vieillard, rue de Quentin

M^{me} et M. Denis Gubert, rue des Ravières

M. Christian Palais et Melle Stéphanie Marguin, place de l'Etang.

M^{me} et M. Guy Cardon, A la Martine.

M. Olivier Perrin et M^{me} Chrystelle Chapuis, rue du Puits

M^{me} Maryvonne Touchet, A la Martine.

M. Alexandre Jouveaux et M^{me} Maryse Chatelain, rue de Quentin.

M. Hervé Poncin, rue Girard.

M. Didier Papin et M^{me} Chrystelle Gillet, rue Girard.

◆ 1996

M^{me} et M. Jean-Max Roux, rue Girard.

M^{me} et M. Laurent Corneloup, en Chantigny.

M^{me} et M. Driss Moutaoukil, A la Martine.

M^{me} et M. Guy Delorme, rue de Quentin.

M. Christophe Brayard, place de la Fontaine.

Nous leur souhaitons à tous, ainsi qu'à leurs enfants, une vie agréable dans notre charmant village.

Bon à savoir

Bibliothèque

Ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h30.

Horaires des cars

Bus Cariane-Val-de-Saône : en gare Nationale 6, tous les jours sauf le mercredi, passage dans le bourg, place de la Fontaine à 13h05.

Chalon-Mâcon : 7h15 et 13h05

Mâcon-Chalon : 9h12 et 18h37

Bus Secam-Maisonneuve : en gare Nationale 6

Chalon-Mâcon : 7h59 et 15h45

Mâcon-Chalon : 12h35 et 17h59

Médecins de garde

En cas d'urgence, la gendarmerie vous donnera le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde.

Opah Lugny-Tournus
Azé : mairie, 2^{ème} jeudi de 14h00 à 15h00

Lugny : mairie, 1^{er} vendredi de 10h30 à 12h00

Tournus : Palais de Justice, 1^{er} étage, 2^{ème} samedi de 10h00 à 12h00 et 4^{ème} lundi de 14h00 à 15h30.

La poste

Tous les jours du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le départ du courrier s'effectue la semaine à 16h10, le samedi à 12h00.

Maitre Bertucat, notaire

Permanences assurées à Uchizy les mardis après-midi de 14h30 à 17h30, et les jeudis matin de 9h30 à 12h00.

Le Chizerot n° 31

Edition :

Mairie d'Uchizy

Création et maquettage :

Médiane E. C. (04 74 04 94 59)

Comité de rédaction :

Guy Pernot

Paul Baudras, M.-Claire Brunet,

Robert Geoffroy,

Michèle Jouveaux et

Rosetta Lafarge.

Le calendrier des manifestations

19 janvier

Loto des Amis de la Musique

21 janvier

Assemblée Générale du Club
«Rencontre et Sympathie (salle du
Donjon)

9 février

Loto du Foot

15 février

Repas des chasseurs

22 février

Choucroute du Comité de Jumelage

8 mars

Concert des Amis de la Musique à
Farges-lès-Mâcon

9 mars

Fête de la Calaneu

15 mars

Fête des conscrits

27 avril

Repas du Club «Rencontre et
Sympathie»

19 mai

Concours de boules 32 doublettes

25 mai

Marche de la Calaneu

22 juin

Concours de pétanque des
«Anonymes» et du Comité des Fêtes

28 juin

Arrivée de l'étape cycliste de la
Route des Vins, souvenir David
Brock

29 juin

Audition des Amis de la Musique, à
l'église

6 juillet

Challenge Dumazot, boules

6 juillet

Brocante des Pompiers.

12, 13 et 14 juillet

Voyage des pompiers

13 juillet

Fête nationale, organisée par le
Comité des Fêtes

15 juillet

concours de boules (coupe
Josserand) 32 doublettes

3 août

Fête patronale et repas champêtre,
organisés par le Comité des Fêtes

4 août

Challenge Bourgeois, boules

7 août

Pétanque de la Société de Chasse

8 août

Boules en nocturne, 32 doublettes

23 août

Challenge Georges Jeton, boules

6 novembre

concours de boules

15 novembre

Repas de la Caisse des Ecoles.

16 novembre

Expo-vente du Club «Rencontre et
Sympathie» (salle du Donjon)

6 décembre

Banquet des pompiers

7 décembre

Loto du Comité Cycliste

16 décembre

Goûter de Noël du Club «Rencontre
et Sympathie»

20 décembre

Arbre de Noël

Tous les mardis après-midi et
tous les vendredis, dans la jour-
née

Rencontres du Club «Rencontre et
Sympathie» (salle du Donjon)

*Guy Pernot,
maire d'Uchizy
et les membres du
Conseil Municipal
vous souhaitent
une excellente année
1997.*

*Félicitations à nos
commerçants, qui ont
si bien décoré leurs
magasins à l'occasion
des Fêtes
de fin d'année.*